Janvier 2024

PROJET D'ETABLISSEMENT

« pomme de reinette »

Bocage cénomans

Délégation de service publique

Portant sur la gestion d'un établissement d'accueil du jeune enfant

INTRODUCTION

Accueillir un enfant et sa famille est une mission majeure, évolutive et dynamique. Un grand travail de préparation et de suivi est indispensable pour penser cet accueil au sein d'une société en mouvement.

Nos structures Léo Lagrange sont des lieux de rencontres et de vie entre les enfants, les familles, les professionnels et nos équipes ressources.

Parce qu'il s'adapte au projet éducatif de la **Fédération Léo Lagrange**, ce projet éducatif s'appuie sur des valeurs fortes : **mixité, laïcité, lutte contre toute forme de discrimination** qui nous incitent à prendre des engagements fondamentaux d'accueil nécessaires à l'épanouissement de chacun.

Pour respecter ces engagements nos équipes sont constituées de professionnels spécialisés dans la petite enfance et intégrées à un processus de formation pensé autour de pratiques pédagogiques innovantes et en lien avec les évolutions et recommandations, testées et repensés pour s'adapter à l'individualité des enfants et de leurs proches.

Nous avons l'ambition de proposer un « bien vivre » au sein de nos structures au travers de ces savoir être et savoir-faire, pour que chaque enfant et chaque famille y trouvent une place : pour grandir et s'épanouir, pour se rencontrer et être écouté, sans crainte du jugement, dans un lieu professionnel et convivial dans lesquelles nos professionnels peuvent remplir leur mission en pleine sécurité.

La charte qualité au service des familles

En étroite collaboration avec les parents, les équipes petite enfance mettent en œuvre au quotidien un projet pédagogique qui favorise la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie des enfants et qui garantit la sécurité affective dont ils ont besoin.

La Fédération et ses professionnel·le·s ont l'ambition de faire de ces espaces d'accueil de véritables lieux de vie, de partage, de solidarité et de proximité. Ces établissements sont également des lieux d'apprentissage contribuant au lien social et à l'inclusion de tous et toutes. Les équipes veillent à la cohérence éducative avec la famille et sont attentives à la place de l'établissement dans son territoire. Ce sont autant d'éléments qui illustrent combien l'économie sociale et les valeurs de l'éducation populaire ont leur place dès les premiers mois de l'enfant.

À partir d'un référentiel structurant pour le geste éducatif, notre priorité est de développer un projet singulier inscrit dans un territoire.

Notre charte petite enfance Léo Lagrange nous permet la singularisation et valorisation de nos actions, en lien avec la charte nationale du Jeune enfant. Les références pédagogiques sur lesquelles nous nous appuyons permettent pour chacun de nos dispositifs une adaptation au besoin des habitants et des usagers.

Nos 9 engagements

1. Organiser un accueil sécurisant et personnalisé de l'enfant et de sa famille
2. Accompagner le développement sensorimoteur de chaque enfant
3. Favoriser le processus de socialisation et d'autonomie de l'enfant
4. Accueillir chaque jour l'enfant en respectant sa singularité
5. Construire un espace d'éveil, de jeux et de créativité
6. Développer la coopération entre professionnel(le)s et parents
7. Elaborer une organisation performante
8. S'inscrire dans un territoire et développer le partenariat
9. Mettre en œuvre le suivi et l'évaluation de nos engagements

CHARTE PETITE ENFANCE AU CŒUR DE NOS PROJETS D'ETABLISSEMENT : NOS ENGAGEMENTS

- Place des familles
- Favoriser la mixité et l'insertion des parents (AVIP)
- Eveil, Art, Culture
- Sensibiliser à la nature et à l'environnement
- Professionnels formés et qualifiés
- Lutter contre les stéréotypes et toutes les discriminations
- Respecter le développement global de l'enfant : Jeu libre, FM2J
- Créer un encadrement bienveillant et sécurisant
- Développement durable

SOMMAIRE

PARTIE 1 - LA STRUCTURE PETITE ENFANCE : UN ACTEUR DU TERRITOIRE6

1.1. Présentation de l'établissement 7
1.2. Les publics accueillis 9

PARTIE 2 - NOS MISSIONS AUPRES DU JEUNE ENFANT ET SA FAMILLE 11

2.1. Introduction 12
2.2. La promotion de l'égalité – la lutte contre les discriminations 13
2.3. L'accueil de tous les enfants 14
2.4. La démarche inclusive 15
2.5. Notre approche pédagogique 22
2.6. Sensibilisation à la nature et à l'environnement 26

PARTIE 3 - L'ECOUTE DE L'ENFANT 29

3.1. Les quatre moments clés d'une journée 30
3.2. La créativité et l'exploration au quotidien 36
3.3. Partenariats : être un acteur majeur sur le territoire 43

PARTIE 4 - LE LIEN AUX FAMILLES 46

4.1. Des familles impliquées et associées à la vie du multi-accueil 48
4.2. Accompagnement à la parentalité 50

Partie 1 - La structure petite enfance : un acteur du territoire

Présentation de l’établissement

Les publics accueillis

1.1. Présentation de l'établissement

Chaque établissement fonctionne dans le cadre des prescriptions des articles R2324-16 et R2324-47, des décrets N° 2000-762 et 2007-230 du code de la santé publique et de ses éventuelles modifications. L'établissement est contrôlé par la Protection Maternelle et Infantile. Les établissements accueillent des enfants âgés de 10 semaines au mois de leur 4 ans .

La structure petite enfance accueille prioritairement les enfants du Bocage Cénomans (chaufour notre dame, fay ,Pruillé le Chétif,Saint Georges du bois et Trangé). Léo Lagrange travaillera en collaboration avec **Madame Mathilde Grandin coordinatrice petite enfance du SIVOM**.

EAJE « Pomme de reinette »

Adresse : route de Trangé 72700 Pruillé le Chétif

Capacité : 20 places

Spécificité : Multi-Accueil

Equipe : 8 professionnelles

1.1.1. L'offre de chaque structure se décline autour de 3 types d'accueil

- **L'ACCUEIL REGULIER**

  Il concerne les enfants qui fréquentent l'équipement de façon régulière à temps complet ou à temps partiel.

- **L'ACCUEIL OCCASIONNEL :**

  L'accueil occasionnel correspond à des besoins que ne sont pas toujours connus à l'avance, ponctuels, mais non récurrents.

- **L'ACCUEIL D'URGENCE :**

  L'accueil d'urgence est défini comme un accueil sans délai consécutif à une situation de crise et ou à risque de perturbation d'une dynamique familiale.

accueil régulier	accuiel occasionnel	accueil d'urgence
Attribution des places via la commission d'admission Les élus de la ville valident Les parents contactent la direction de la crèche : une fois la place attribuée	Les parents contactent la direction de la crèche Si place vacante : la direction informe les parents	Sollicitation de la PMI, d'autres partenaires locaux ou la ville qui ont connaissance d'une sitution complexe Les parents peuvent aussi solliciter la crèche directement

1.1.2. Modalités d'ouverture et fermeture

« Le multi-accueil pomme de reinette » est ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 sauf les jours fériés inscrits au calendrier.

Il possède une capacité d'accueil de 20 places pour des enfants âgés de 10 semaines au mois de leur 4 ans , dont des enfants porteurs de handicap.

L'accueil en surnombre est autorisé conformément à l'arrêté du 8 octobre 2021 tout en n'excédant pas 115% de la capacité horaire hebdomadaire.

L'établissement est fermé :

- 3 semaines l'été,
- 1 semaine à Noël,
- Lors des jours fériés et pour le pont de l'Ascension,
- Lors des journées pédagogiques.

Les parents sont informés des fermetures de l'année lors des (ré)inscriptions.

1.1.3. Relations avec les organismes / structures extérieures

Chaque structure s'inscrit **dans l'environnement social et culturel** de sa zone d'influence et s'appuie sur :

- Un partenariat institutionnel,
- Un partenariat associatif,
- Un partenariat de projet.

Nous sommes convaincus que la **coopération des différents acteurs** (institutions, associations) permet de **mutualiser les compétences** de chacun, en favorisant une cohérence territoriale d'intervention éducative auprès des enfants Le multi-accueil s'inscrit bien dans une dynamique à l'échelle du territoire. Aussi nous serons **vigilants à toutes les opportunités de partenariat** et **de collaboration**. Notre équipe sera réactive et force de propositions pour les projets mis en place par la commune.

➡ **Les relations avec les autres structures petite enfance et les écoles**

Le relais petite enfance
Le CLSH du bocage
Les différentes écoles du territoire

➡ **Les relations avec les partenaires institutionnels**

Le SIVOM, la CAF 72, la PMI, l'ASE, la MDPH.

➡ **Les autres partenaires**

Les CAMSP du Mans, le CMP, le CMPP, les écoles, les lieux de culture (bibliothèque…) et les associations artistiques et sportives.

1.2. Les publics accueillis

L'ETABLISSEMENT

Lieu de repères et ressources avec comme mission principale l'accueil et l'accompagnement des enfants et leurs familles, quel que soient leur origine, histoire de vie, et choix de pratiques éducatives.

L'ENFANT

Définition : C'est un être humain avec des **droits et une dignité.** Ce qui caractérise l'enfant, c'est sa **jeunesse et sa vulnérabilité**. En effet, l'enfant est un être en pleine croissance, un adulte en devenir, qui n'a pas les moyens de se protéger seul » (convention internationale relative aux droits de l'enfant)

L'enfant est au cœur de notre projet éducatif. Aussi, notre souci premier est de rassembler l'ensemble des facteurs indispensables à son bien-être et à son développement.

LES PARENTS

Définition : Le terme parent, relatif à la famille, désigne la **personne qui élève et protège l'enfant.** La parentalité qualifie le **lien entre un adulte, homme ou femme, et un enfant**, quelle que soit la structure familiale dans laquelle ce lien s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation et le bien-être de l'enfant. (Larousse)

Nous reconnaissons la place des parents **en tant que premiers éducateurs de leurs enfants**. La complémentarité éducative nécassiare passe par une confiance réciproque entre les professionnels et les parents et par leur association à la vie de l'établissement

L'EQUIPE DU MULTI ACCUEIL

C'est une équipe pluridisciplinaire de **personnels qualifiés** dans le secteur de la petite enfance : CAP Petite Enfance , Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture.

Nous nous engageons à respecter le **taux d'encadrement** garantissant des conditions pour un accueil de qualité.

Le renfort de compétences est assuré par un médecin réfèrent, une psychologue, et par le personnel technique.

L'EQUIPE RESSOURCES

De **nombreux acteurs** sont sollicités permettent une dynamique favorable pour **la mise en mouvement du projet ;** partenaires associatifs, culturels, éducatifs, écoles, du territoire…

Le fonctionnement adapté du service est réalisable grâce aux services support de Léo Lagrange et aux **partenaires institutionnels** (CAF,PMI).

En lien avec l'organisation de la structure, il n'y a pas de départs et d'arrivées entre 12h00 et 14h00

Nos objectifs sociaux :

- Faciliter les moyens de garde des enfants de moins de 4 ans
- Accompagner les familles au quotidien (parents qui travaillent ou non)
- Soutenir les parents au travers de l'accompagnement à la parentalité
- Développer un partenariat avec les structures et les parents pour assurer la complémentarité des services
- Collaborer avec les partenaires institutionnels (CAF, PMI, Département…) et les différents acteurs du territoire
- Proposer un accueil de qualité aux familles en étant à leur écoute, en les informant et les accompagnant
- Accompagner l'enfant dans son passage du milieu familial au milieu collectif
- Garantir la mixité du public accueilli
- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap
- Assurer le bien-être de l'enfant et le mettre au cœur de la politique pédagogique de l'EAJE
- Favoriser l'éveil de l'enfant par la découverte d'activités diverses et le sensibiliser à la notion de vie collective

Partie 2 - Nos missions auprès du jeune enfant et sa famille

La promotion de l'égalité – la lutte contre les discriminations

L'accueil de tous les enfants

Notre approche pédagogique

Sensibilisation à la nature et à l'environnement

2.1. Introduction

Notre **projet éducatif** est construit par l'inspiration de **3 courants pédagogiques** et se nourrit des évolutions des politiques publiques dans le domaine de la Petite Enfance. A ce titre, nous recherchons perpétuellement à intégrer les orientations et recommandations qui tendent à améliorer l'accueil et la prise en charge du jeune enfant au sein des établissements dont nous avons la gestion.

1. Les enseignements de la méthode **Pickler-Loczy**, théorisant en quelque sorte l'accompagnement d'un développement programmé au fur et à mesure de la maturité de l'enfant,
2. L'approche de **Marshall B. Rosenberg** plaçant la bienveillance au centre de la communication non violente,
3. L'approche de **Maria Montessori**, encourageant chaque enfant à réaliser ses propres expériences

- Les Recommandations du **Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age** (HCFEA)
- **Le rapport GIAMPINO** (2018) relatif au développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels qui présente les 108 propositions visant à refonder l'accueil du jeune enfant
- **Le Rapport de la Commission des 1000 premiers jours** (2020) préconise des actions de prévention en faveur du développement du jeune enfant et de l'accompagnement de ses parents. Il apporte également une réflexion sur la manière de penser l'accueil de l'enfant. Il souligne l'importance de la qualité de l'accueil de l'enfant qui est un moyen de contribuer à son développement global aussi bien moteur, cognitif que psychique et relationnel. Une des manières d'améliorer l'accueil de l'enfant passe par la formation des professionnels de la petite enfance.
- **La stratégie de lutte contre la pauvreté** qui nous celui d'être attentifs aux situations des familles en grande précarité, ainsi que la nécessité de limiter l'isolement des parents.
- **La stratégie Nationale de soutien à la parentalité** « dessine- moi un parent », dont les objectifs sont d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents.

Ces dernières années, **l'Apport des Neurosciences** a été important et les chercheurs ont « vulgarisé » un certain nombre de concepts accessibles pour les professionnels et les parents. On sait aujourd'hui, que durant l'enfance, le cerveau est beaucoup plus fragile. Toutes les expériences affectives, relationnelles vécues par l'enfant durant ses premières années de vie vont laisser une empreinte en lui, dans son cerveau, modifiant les neurones, leur myélinisation, leurs synapses, les molécules cérébrales. Des études ont démontré que l'empathie et le maternage, comme le stress par ailleurs ont des effets importants sur le cerveau de l'enfant. Ces recherches ont bien-entendu un intérêt pour tous les professionnels de la petite enfance qui accompagnent le **développement de l'enfant au niveau psychomoteur, intellectuel et affectif et dans les apprentissages.**

2.2. La promotion de l'égalité – la lutte contre les discriminations

LA LABELISATION ICI ET ENSEMBLE

Pour sensibiliser nos usagers et les professionnels (es), la fédération Léo Lagrange a pris l'initiative de créer un label **pour lutter contre toutes formes de discrimination** dans ses structures et ses établissements.

Mettre **en actes les valeurs** du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange.
Pour promouvoir l'équité et la diversité.
Assurer l'équité de traitement pour nos usagers

Un label pour

Proposer **une réelle démarche civique** avec des espaces de concertation entre le personnel des établissements, les usagers et les bénévoles,

Permettre aux structures Léo Lagrange de devenir **des lieux ressources** pour les usagers et leur territoire d'implantation.

2.3. L'accueil de tous les enfants

FAVORISER UN ACCUEIL POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU A BESOINS PARTICULIERS

Nous serons vigilants à favoriser l'inclusion plus que l'intégration. Le milieu d'accueil ordinaire inclusif peut se considérer plus ouvert que les milieux d'accueil dit « spécialisés » car nous offrons à l'enfant en situation de handicap une place parmi les autres, sans stigmatisation ni ségrégation.

FAIRE VIVRE LA DIVERSITE

Notre société est de plus en plus multiple est appelée à le devenir davantage encore. Eduquer à la diversité est aujourd'hui une nécessité et une urgence pour tous.

Nos structures d'accueil sont des endroits privilégiés pour travailler ces questions avec les enfants. Par le fait qu'ils sont des lieux d'éducation par l'action, ils permettent, moyennant certaines conditions, d'agir sur les représentations, le discours, les attitudes, les gestes quotidiens. Ils permettent des rencontres, des projets où chacun peut être respecté.

Extrait de notre projet éducatif

« Au nom des nécessaires rencontres, l'expérience des mixités est donc au cœur de notre philosophie et de nos démarches éducatives.

- **Mixité sociale,** car les inégalités s'accroissent et développent des dynamiques d'appartenance et d'exclusion qui mettent à mal la justice sociale, fondement de l'égalité de traitement.
- **Mixité culturelle**, car l'appartenance à une communauté de destins impose que la singularité ait droit de cité dans un monde globalisé.
- **Mixité des genres**, car il convient de lutter contre la soumission d'un sexe par rapport à l'autre, contre l'exclusion de certains au regard de leur orientation sexuelle et toutes formes d'abus.
- **Mixité générationnelle**, car les transmissions des savoirs sont trop souvent déniées au nom de l'immédiate rentabilité que l'on attend de ces dernières.

Léo Lagrange considère que ces mixités sont consubstantielles à toute société. Les ignorer, c'est renier le principe de diversité. »

2.4. La démarche inclusive

La démarche inclusive tend à soutenir l'enfant dans son environnement en offrant un cadre d'accueil souple et flexible susceptible d'évoluer via les adaptations nécessaires. Notre expérience de l'accueil de l'enfant porteur de handicap nous a conduit à apporter des aménagements techniques et à nous entourer de professionnels tel qu'un psychomotricien ou un ergothérapeute. Ces derniers ont apporté leur expertise avec leur connaissance des handicaps et des déficiences sensorielles et motrices. Cette attention collective portée aux besoins de l'enfant via une observation fine guide nos missions auprès de ces enfants. Par ailleurs, notre inscription dans un réseau local autour de l'enfant et sa famille est indispensable quand il s'agit du handicap.

Notre objectif est de favoriser le développement global de l'enfant tant au niveau moteur, psychologique qu'affectif et cognitif.

Comme le dit Francine André-Fustier, l'environnement humain et soignant a en charge ici de "tenir, contenir, soutenir le nouveau-né à la fois physiquement et psychiquement afin qu'il prenne place dans le groupe humain et dans la famille qui est la sienne"[1].

2.4.1. Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap

L'accueil d'un enfant atteint d'une maladie chronique ou en situation de handicap fait partie des missions de toute structure Petite Enfance ; chaque enfant a besoin d'inclusion sociale, de temps collectif, d'espace de découverte.

Pour les équipes éducatives, c'est chaque fois l'occasion de repenser l'intégration de chacun avec tous, dans le cadre des recommandations et du cadre réglementaire : La loi du 11 février 2005, décret n°210-613 du 7 juin 2010.

Les besoins de l'enfant en situation de handicap et les besoins de ses parents seront identifiés.

Des objectifs d'accueil seront formulés en concertation avec les parents, et si besoin les partenaires de soin, ainsi que les moyens à déployer pour atteindre ces objectifs. La directrice prendra contact avec les partenaires pour la mise en place des moyens, le cas échéant.

L'inclusion d'enfants en situation de handicap nécessite tout d'abord la rédaction d'**un protocole d'accueil individualisé**[1], permettant de garantir dans de bonnes conditions cet accueil, en vérifiant les besoins spécifiques de l'enfant, en assurant une relation étroite avec la famille, en se rapprochant de personnes compétentes, en vérifiant l'accessibilité des lieux, en informant et en formant les équipes.

Un **protocole d'accueil individualisé** sera rédigé pour définir :

Toutefois, l'accueil d'un enfant en situation de handicap ne peut **se résumer et se cantonner à un PAI**, car l'arrivée de celui-ci bouscule et interroge nos pratiques éducatives. De fait, une vraie réflexion doit s'inscrire au cœur du projet éducatif de la structure.

---

[1] André- Fustier. F., Docteur en psychologie, 2002/1, Les adaptations familiales défensives face au handicap, Le divan familial n°8, p.11 à 24.

[1] PAI

Un travail en partenariat avec la PMI, la MDPH et les structures médico-sociales (CAMSP, IME…) ou les CMP est nécessaire pour adapter l'accueil et répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

Accueillir un enfant en situation de handicap dans un lieu Petite Enfance, c'est lui proposer un espace de vie en dehors de sa sphère familiale et des lieux de soins, dans une logique de parcours éducatif pour celui-ci.

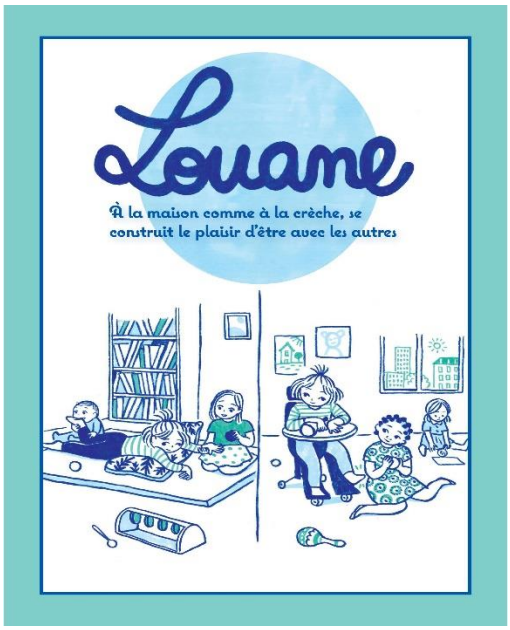

Ce livret fait suite à la recherche « Enfants à besoin particulier, Processus Inclusif et Liens aux pairs » qui a suivi trente-deux enfants durant 18 mois. Camille, Kiyan, Louane et Myriam sont quatre de ces trente-deux enfants. La recherche a associé quatre laboratoires (ClipsyD, université Paris Nanterre ; Grhapes, INSHEA ; Lisst-Cers, université Toulouse Jean Jaurès ; PCPP, Université de Paris), deux équipes internationales (Italie et Brésil) et une équipe de psychologues-coordinatrices.

2.4.2. Les bénéfices d'une démarche inclusive

Notre expérience a validé les connaissances théoriques en faveur de l'inclusion et les avantages observés au sein de la crèche sont à ce jour le principal levier de motivation pour l'équipe.

Les effets sur les enfants inclus en situation de handicap

- Reconnaissance de l'altérité et de l'individualité.
- Stimulation par la présence de tous les enfants tout-venants.
- Participation à une vie de groupe ordinaire.
- Développement des compétences.
- Diversification et densification des relations.

Les effets sur les enfants du milieu d'accueil ordinaire :

- Apprentissage de la différence, de la tolérance, de la compassion, de l'aide.
- Dépassement des peurs face à l'autre qui est diffèrent. Même si la différence n'est pas toujours perçue vu le très jeune âge des enfants, c'est la notion de norme qui se joue.
- L'ouverture à la diversité est naturelle et c'est sans doute là que repose tout l'intérêt d'une prévention à l'éventuelle frilosité de côtoyer au quotidien une diversité plus large en tant qu'adulte.
- Stimulation par la présence des enfants en situation de handicap.
- Maintien de l'empathie (l'empathie est une des 1ères compétences acquises par l'enfant).

Les effets sur le vécu de tous les enfants

- Aide à voir leur enfant en situation de handicap comme tout enfant, avec son propre tempérament, ses goûts, ses intérêts et pas seulement ses déficiences.
- Reconnaissance des compétences parentales.
- Soutien pour prendre soin de leur enfant en situation de handicap.
- Moindre stigmatisation que si l'enfant fréquentait un milieu d'accueil spécialisé.
- Permet aux parents d'évoluer en douceur dans la compréhension, l'adaptation et l'acceptation des difficultés.
- Dédramatisation : lorsque les parents perçoivent que leur enfant est accepté par son environnement tel qu'il est, cela permet une atténuation du choc du handicap ou de la déficience, voire une meilleure acceptation du handicap.
- Expériences des premières séparations parent-enfant
- Changement de regard des parents sur leur enfant.

Les effets sur le vécu des parents de tous les enfants

- Ouverture d'esprit.
- Prise de recul sur leurs propres difficultés et sur celles de leurs enfants
- En dehors des effets sur les enfants et leurs parents tous confondus, il y a une réflexion sur le matériel, les jeux, l'environnement et l'aménagement du personnel qui est profitable à tous. `
- Solidarité, création du lien social

La démarche d'inclusion a un impact sur les pratiques et leurs fondements théoriques ou idéologiques, mais surtout sur le regard posé sur l'enfant et ses parents.

2.4.3. Notre inscription dans le réseau handicap du territoire : tisser des liens avec les partenaires

La nécessité d'un réseau autour de l'enfant

L'enfant est le principal bénéficiaire du travail en réseau. Dans la mesure du possible, toutes les décisions et les interventions devront être adoptées dans l'intérêt de son épanouissement à court, moyen et long terme.

Nous souhaitons que l'équipe de la crèche soit pleinement intégrée à ce réseau, à la construction du projet de vie de l'enfant. La rencontre entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant permet de construire des réponses personnalisées, adaptées, et qui font consensus. Cela permet la mise en place d'actions adaptées dans les différents milieux de vie des enfants.

Un réseau autour des parents

Quand le trouble, le retard, le handicap se découvre, c'est une étape difficile pour les parents. Durant cette période de questionnement, ils peuvent se sentir isolés.

L'équipe peut apporter sa compétence au parent afin de répondre aux besoins :

- D'aide pour orienter vers les partenaires privilégiés
- De renseignements plus spécifiques : demande d'adresse, d'information.
- De solidarité entre les parents dans une situation similaire.

S'il est vrai que l'outil internet facilite l'accès à l'information, cela reste néanmoins difficile pour les parents de jauger la pertinence des informations trouvées. Il est préférable pour eux de se référer à des personnes ressources ou des professionnels qui connaissent leur situation et qui pourront les aiguiller au mieux.

Nous avons constaté que lors de leurs multiples démarches vers les professionnels, les parents peuvent ressentir une certaine lassitude à devoir raconter à nouveau leur histoire. Le partenariat mis en place permet « d'alléger » les 1ères rencontres en se centrant sur les capacités de leur enfant et non sur ses difficultés (d'ordre médical).

Tout comme le milieu d'accueil fait partie du réseau des parents, les parents font partie du réseau du milieu d'accueil. En effet, les parents sont les premiers spécialistes de l'enfant !

Un réseau autour de l'équipe

L'accueil de l'enfant en situation de handicap, de par sa complexité, provoque des situations inédites et imprévues qui peuvent mettre en difficulté le professionnel. Ces situations peuvent le conduire à rechercher des personnes ressources sur lesquelles il pourra, légitimement, s'appuyer.

L'équipe s'inscrit alors dans un réseau qu'il sollicitera dans le but d'améliorer ses propres compétences au service de l'enfant accueilli (par exemple en invitant un spécialiste d'une pathologie à une réunion d'équipe).

Il va pouvoir, via ce réseau, partager ses observations, compléter sa connaissance de l'enfant et adapter sa pratique afin de pouvoir continuer à mettre en place un projet spécifique au plus près des besoins de l'enfant. Une même lésion, sur le plan médical, peut donner lieu à des situations très différentes d'un enfant à l'autre.

L'intérêt du travail en réseau pour l'équipe d'un milieu d'accueil est, notamment, d'aller chercher dans ce dernier les ressources formatives et organisationnelles nécessaires pour intégrer le projet individuel de l'enfant dans le projet pédagogique de la structure, de façon à inclure les besoins particuliers de l'enfant dans l'organisation du milieu d'accueil.

Des partenariats institutionnels

Ce maillage autour de l'enfant et de sa famille doit s'étendre à des partenariats institutionnels avec les CAMSP de la Drôme, les CMP, la MDPH, le Centre Ressources Autisme Aura, le Réseau National Défisciences sur les handicaps rares, les Plateformes de coordination et d'orientation PCO de la Drôme. Notre objectif est d'être informé et formé autour des troubles neuro-développementaux de l'enfant. Et l'ARS, la CAF, la PMI.

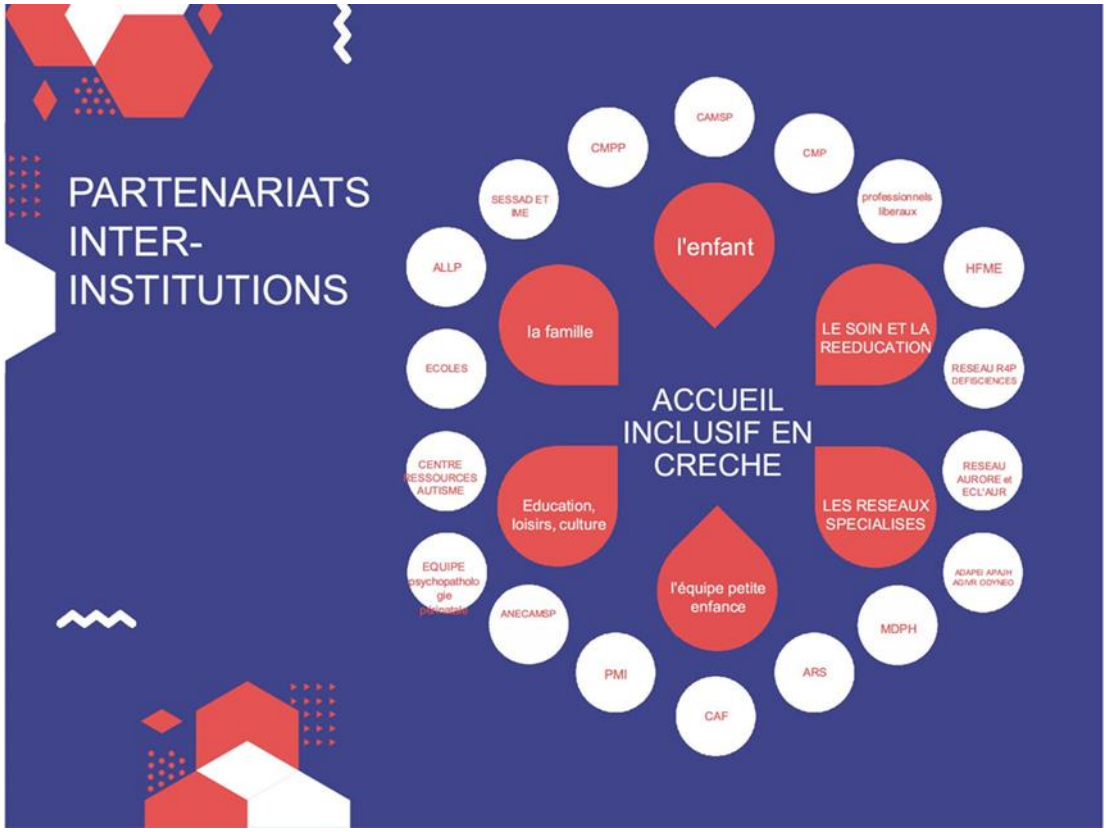

2.4.4. L'accueil inclusif chez Léo Lagrange : une procédure instituée et réfléchie

Autour de nos crèches qui accueillent des enfants en situation de handicap, nous procédons de la manière suivante :

- **L'instance de référence** : une **réunion pluridisciplinaire** en interne autour de la situation des enfants porteurs de handicap que nous accueillons dans nos structures. Nous analysons les difficultés éventuelles rencontrées, les besoins des enfants, des parents, les familles. Et nous prenons des décisions au sujet de la situation de chaque enfant.

- La Déléguée Territoriale Petite Enfance et la Directrice Nationale des Activités Petite Enfance sont porteuses et associées à tout ce dispositif au niveau régional, au niveau national et transversal.

- **Au sein de chaque crèche** : à raison de 2 heures mensuelles, la direction, la référente santé auront un temps d'échanges autour des enfants accueillis. **Le référente santé** fera le lien avec les partenaires du soin et du médico-social au sujet de chaque enfant. Il assura une fonction de coordination.

- **L'intervention possible d'ergothérapeute ou de rééducateur** pour des conseils sur les aménagements et les situations spécifiques de certains enfants, **d'orthophoniste** pour les troubles de l'oralité**.** Des vacations ponctuelles sont envisagées dans la crèche comme celle d'une psychologue clinicienne aussi auprès des enfants.

- **Des outils d'évaluation et de recueil :** nous avons créée des outils permettant de recueillir l'activité mais aussi d'évaluer le suivi de l'enfant : fiche de suivi, fiche d'observation, comptes -rendu des échanges avec les partenaires… Des tableaux de bord sont également complétés qui permettent de recenser le nombre de : contacts autour de l'enfant, les réunions, les courriers…

La désignation d'un référent

Nous choisissons de nommer un référent par enfant, sans que le lien avec le professionnel référent ne reste pas exclusif. Il importe que le référent soit la personne privilégiée lors de la familiarisation car il instaure avec les parents une relation de confiance, nécessaire au sentiment de sécurité affective de l'enfant, et à son besoin d'attachement.

Tout au long de la familiarisation, le professionnel référent facilite l'inclusion de l'enfant dans le groupe, pour que chacun fasse connaissance. Une collaboration efficace est mise en place entre les professionnels afin d'harmoniser les pratiques et attitudes envers l'enfant.

La mise en place d'un Projet d'Accueil Personnalisé et d'un PAI

Un P.A.I est à établir. Nous proposons un Projet d'Accueil Personnalisé est un document qui nous lie aux parents et permet de formaliser les modalités d'accueil de l'enfant et les objectifs posés par l'équipe. Il évoluera sur la durée.

Les outils de suivi de l'enfant

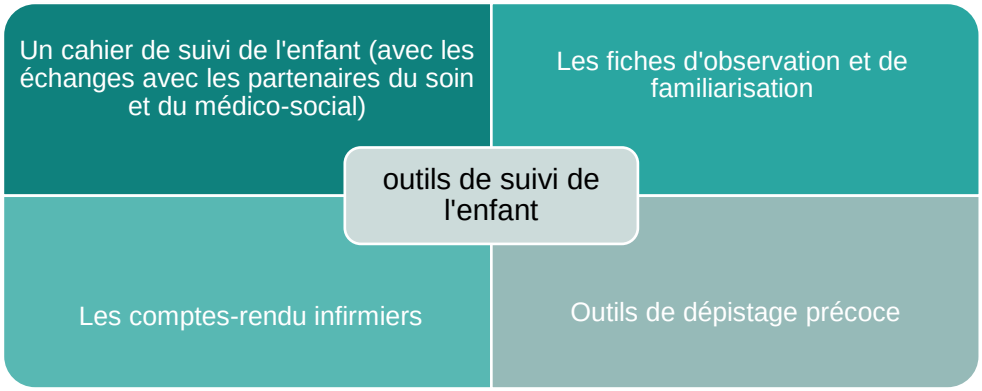

Ils permettront une évaluation annuelle du dispositif d'accueil inclusif, avec par ailleurs les tableaux bord de la crèche.

Le lien précoce parent-enfant : périnatalité, prévention et repérage précoce

Notre attention sera portée sur la relation parent-enfant en particulier quand il s'agit de familles vulnérables, d'enfants nés prématurément ou d'enfants porteurs de handicap. Quand un enfant est porteur d'un handicap et qu'il a vu le jour dans des circonstances traumatiques, les premiers contacts avec le bébé sont empreints d'insécurité et de frayeur. L'accordage relationnel rend difficile l'attachement primaire de la mère à son bébé. Dans ce sens, Joëlle Rochette-Guglielmi dit que : "Lorsque que la rencontre initiale se fait sous le sceau du traumatique, de la catastrophe annoncée, elle fige les possibilités de projections parentales créatives et évolutives sur l'avenir de ce bébé ?"[3]. Il y a une pertinence à échanger avec d'autres professionnels dans ces circonstances :

- L'éclairage clinique dans le cadre de l'Analyse de la Pratique,
- Des interventions ponctuelles d'une psychologue clinicienne auprès des enfants au sein de la crèche : observation, suivi,
- Echanges autour de la situation d'un enfant s'il est suivi par différents professionnels du soin ou de la rééducation (CMP, CAMSP, professionnel libéral…)
- Il y a aussi une nécessité pour les professionnels de la petite enfance de se former et d'être informés sur les derniers travaux de recherche dans le champ de la petite enfance, de la périnatalité, de l'autisme et toutes les problématiques liées au développement de l'enfant.

[3]Rochette-Guglielmi. J, Psychologue et Chercheuse en Périnatalité,2018, Handicap : Crypto-temporalité…, Conférence du SIICHLA : Quand le handicap prend le pas sur l'identité sexuelle.

2.5. Notre approche pédagogique

2.5.1. Une socialisation en douceur

- L'importance d'une figure d'attachement
- La construction de l'identité
- L'objet transitionnel
- La découverte de l'autre et le développement de l'esprit critique
- La familiarisation

2.5.2. Un lieu adapté et sécurisant

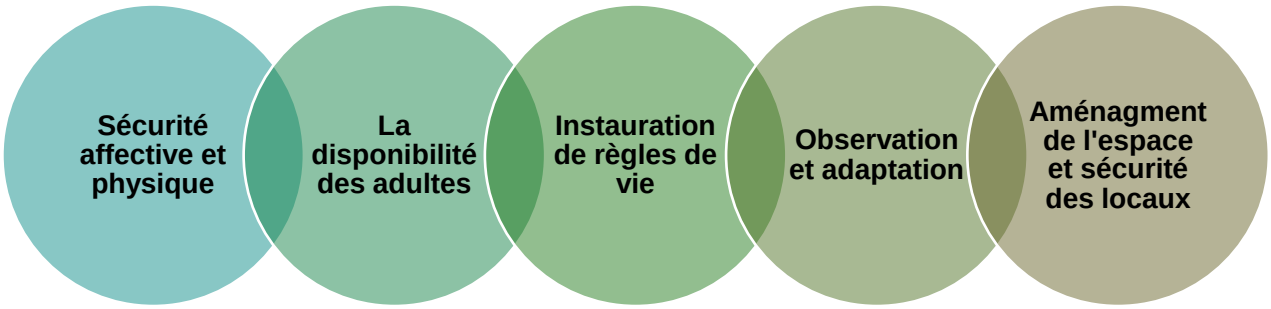

2.5.3. Protéger le rythme de l'enfant

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, ses modes de communication, les sollicitations extérieures… L'équipe éducative doit respecter le rythme de chaque enfant. Chacun progresse à son niveau. L'enjeu est de l'accompagner dans le passage de chacune de ces étapes.

2.5.4. Accueillir les émotions par la communication et la relation

Au cours de la journée, l'enfant va ressentir de multiples émotions : de la joie de retrouver les lieux et les personnes, de la colère ou de la frustration lorsqu'on lui dit non ou qu'un enfant lui prend son jouet, de la tristesse de se séparer de ses parents et beaucoup de joie de les retrouver…

Il est parfois difficile pour l'enfant de gérer ces nombreuses émotions. L'équipe éducative veille donc à accueillir chacune des émotions de l'enfant, les nommer et lui apprendre à les exprimer et à les maitriser dans le respect de lui-même et des autres enfants.

Les émotions en image sont représentées dans l'espace de vie afin que les enfants puissent se les représenter et se les approprier.

Savoir mettre des mots sur les émotions, repérer les besoins des interlocuteurs permet d'adapter la réponse proposée.

Il s'agit de favoriser le bien-être de l'enfant au sein de la collectivité par la relation, la communication, l'échange :

- En communiquant avec l'enfant, quel que soit son âge,
- En favorisant la communication entre les enfants,
- En reconnaissant l'enfant en tant qu'individu afin d'entendre et comprendre ses mots et ses maux,
- Pour entendre et comprendre les parents, pour privilégier la communication et l'échange au sein de l'équipe

2.5.5. Observation et adaptation

Observer, c'est porter un regard bienveillant sur l'enfant, être attentif à ses réactions, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres. L'observation systématique est un outil pour aider le professionnel, dans un esprit de recherche constante, à discerner et à dégager les besoins de chaque enfant. Si les questions sont communes et bénéfiques pour tous, les observations sont individuelles. Cela permettra d'adapter la réponse apportée par le professionnel aux besoins de chaque enfant.

Cette observation est réalisée au quotidien par l'équipe et permet :

- D'appréhender l'enfant dans sa différence,
- De découvrir sa personnalité (suivre son développement),
- De comprendre les besoins et demandes de l'enfant,
- De repérer d'éventuelles difficultés ou mal-être,
- De multiplier la proposition des 'expériences pour l'enfant pour lui permettre de prendre confiance en lui.

↘ **Cette observation est possible et efficiente qu'au travers des connaissances du développement de l'enfant.**

Une bonne connaissance du développement de l'enfant permet de repérer le stade d'acquisition de l'enfant et de l'aider à avancer vers les stades suivants, tout en tenant compte du développement propre à chaque enfant. Chaque professionnel, du fait de sa formation est formé au développement de l'enfant.

2.5.6. Le système de référence

Pour assurer un accueil toujours plus adapté aux besoins des enfants, nous proposons **d'instaurer un système de référente pour le groupe des bébés ou des grands.** Les auxiliaires sont les référentes des bébés et les Cap sont référentes des moyens grands.

Le professionnel qui accueille **le couple parents/enfant** accompagne, rassure, écoute …afin de transmettre aux autres membres de l'équipe.

L'équipe peut ainsi s'adapter aux besoins de l'enfant et lui offrir des repères sécurisant. En travaillant en équipe et dans le même sens l'enfant se sent suffisamment sécurisé peu importe qui est là pour lui tant que le professionnel représente une figure d'attachement .

L'enfant de son côté pourra nous montrer une préférence pour l'un des professionnels . Ce dernier accompagnera l'enfant « à aller vers »les autres par la douceur et l'encouragement (ce n'est pas à l'adulte de choisir mais à l'enfant !)

Le professionnel **ne se substitue pas au parent** il le remplacera momentanément pendant les soins. **Il encouragera les parents dans leur rôle**.

*Toutes ses attitudes seront dictées **par le respect de la personnalité de l'enfant** et une meilleure compréhension de ses besoins.* Cette relation sera donc réfléchie.

2.5.7. Instauration de règles de vie

A sa naissance l'enfant est complètement dépendant des soins maternels, puis il sort de cette période de fusion et prend peu à peu conscience qu'il est un individu à part entière, capable d'agir sur son environnement.

Avec l'acquisition de ses 1ers déplacements l'enfant se trouve confronté aux premiers interdits ; il prend alors conscience que le monde n'est pas tel qu'il le conçoit.

Les limites données par l'adulte, qu'elles soient liées à la sécurité ou au respect, permettent à l'enfant de construire son identité, de structurer sa pensée et de se sentir en sécurité. Appartenir à un même groupe, c'est partager les mêmes règles, les mêmes limites. Soumettre un enfant du groupe à des règles et à des limites, c'est implicitement reconnaitre la place de celui-ci au sein de ce groupe en tant qu'individu à part entière, au même titre que chaque autre enfant du groupe.

Un équilibre doit être trouvé entre le besoin d'exploration et d'expérimentation de l'enfant et les règles de la socialisation, pour une sécurité intérieure.

- **Nous demandons à l'enfant de respecter des valeurs essentielles :**
  - Le respect d'autrui : respect de l'intégrité physique et affective de pairs. Tout en accompagnant les enfants dans leurs compétences Par exemple Un enfant qui mord n'est pas un enfant méchant il faut l'accompagner et découvrir pourquoi il mord :
    - Je t'aime tellement que je te mangerai
    - Par la frustration (volonté du même jeu)
    - L'autre enfant est entrée dans son espace vital (besoin de contenance ou d'appréhension de l'espace)……..
  - La sécurité : ouverture de la barrière ou porte extérieur par les adultes
  - Le respect du matériel mis à disposition : jouets, livres, barrières.

- **L'intervention des professionnels**

  En tant que professionnels nous sommes présents pour faciliter les interactions positives ou négatives.

Nous rassurons l'enfant mordu par exemple tout en expliquant à l'autre enfant la notion de douleur et en posant des mots sur le geste et pourquoi ce geste.
Ainsi dans le temps on arrive à apporter des solutions pour les 2 enfants mordus et mordeurs.
De la même façon nous agissons sur des règles de sécurité simple mais qui n'entrave pas la motricité libre de l'enfant.

2.5.8. Aménagement de l'espace et sécurité des locaux

Pour chaque salle

- Stable, permanent et fiable
- À l'échelle de l'enfant et à la taille d'un petit groupe, l'aménagement de l'espace de jeux et de vie quotidienne (accueil, repas, repos, changes) doit prendre en compte cette notion ;
- Organisé en fonction des besoins des enfants accueillis : objets, jeux, jouets, matériels adaptés en fonction de leur stade de développement

Pour l'enfant

- Constructeur de ses repères spatio-temporels et de sa place individuelle dans le groupe, par la mise à disposition de chaque enfant d'un casier/porte manteau, d'un lit.
- Au service de son autonomie, à disposition et utilisé par l'enfant tout au long de la journée, dans ses différents moments de vie quotidienne et en fonction de ses besoins ;
- Évolutif dans les objets, jeux, jouets et matériel, puisqu'en lien avec le développement psychomoteur, la maturité et l'autonomie de l'enfant.

Pour l'adulte

- Organisateur de la vie du groupe à partir des repères spatio-temporels de chaque enfant ;
- Ergonomique, l'adulte ayant à proximité et à disposition les outils nécessaires
- Sécurisant, l'adulte ayant un regard, une présence et un accompagnement continus auprès de chaque enfant.

Pour les parents

- Un lieu d'accueil et de relais avec les professionnelles ;
- Un espace aménagé pour son enfant ;
- Une représentation concrète d'un lieu de vie collective, pensé à l'échelle de son enfant.

2.6. Sensibilisation à la nature et à l'environnement

2.6.1. Des initiatives conduites au quotidien

Nous sommes attentifs à la santé de l'enfant, à la fois en matière d'éducation à la santé et de prévention.

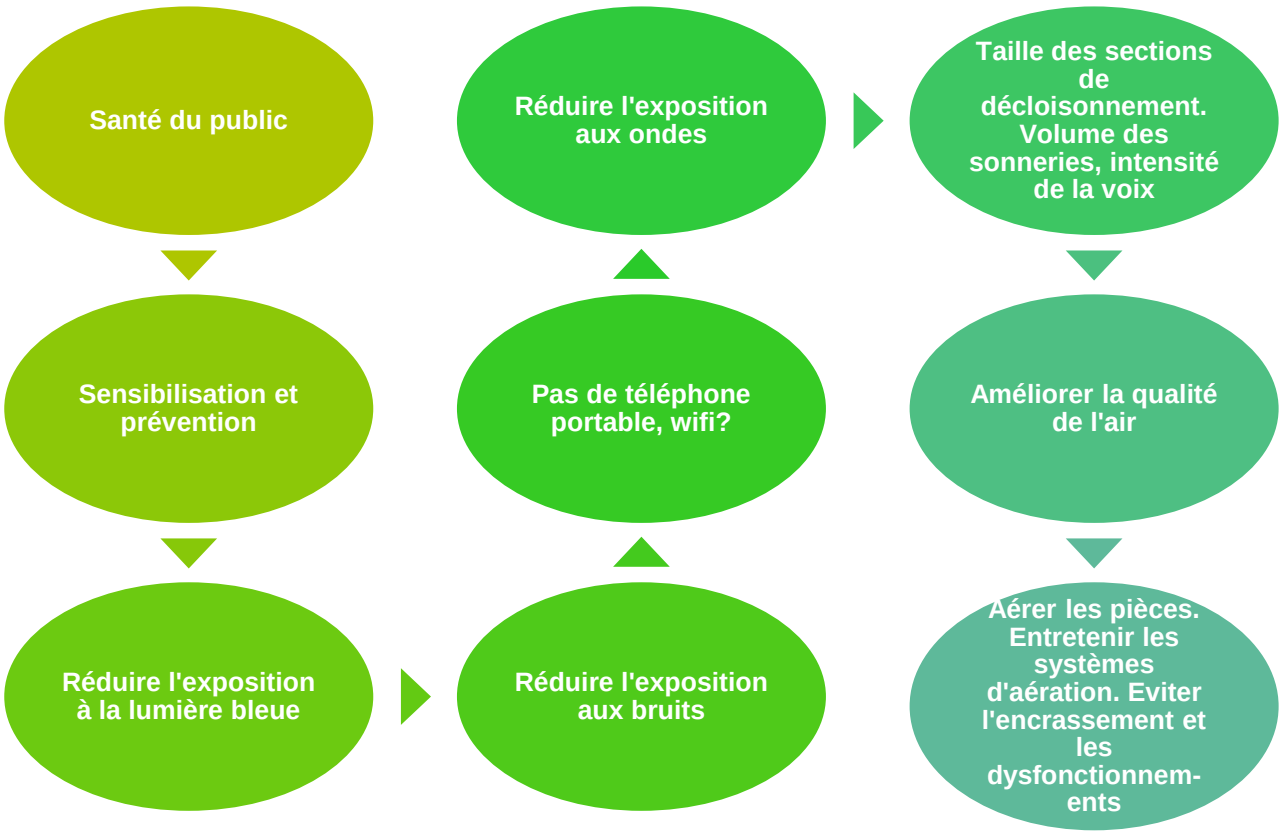

Choix de matériel et objets : limiter le plastique. En cas de renouvellement, choix de matériel sans perturbateur endocrinien

- savon ecolabel
- Alimentation de préference locale et bio. Vigilance sur les contenants.

Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens

- Entretien des locaux. Aérer des procédures de nettoyage. Utilisation de produits éco certifiés et naturels
- Jeux et activités. Utiliser les produits éco labélisés

2.6.2. Sensibilisation du jeune enfant à la nature

L'éveil à la nature permet d'inculquer différents apprentissages aux enfants, mais aussi de les sensibiliser au respect de l'environnement.

➡ La nature : notre référence à la Pédagogie REGGIO

La **Pédagogie Reggio** met en avant un matériel d'exception : celui qui ne s'achète pas et est issu soit de la nature, soit du recyclage de matériaux de récupération. La technologie moderne peut faire aussi partie de ces supports pédagogiques (travail sur l'image). L'environnement et la nature jouent un grand rôle dans l'apprentissage. La nature est remplie d'objets aux formes et textures variées et les possibilités d'interactions sont nombreuses. Les enfants peuvent les manipuler et les détourner à leur guise. Ils n'ont pas utilisation prédéfinie, et nous adulte n'avons pas d'attentes particulières quant au bon emploi de ces jouets éphémères.

➡ Une pédagogie active : un éveil des sens par des expériences multiples

L'objectif est vraiment de favoriser des **expériences sensorielles, ludiques et positives avec la nature.** Ces expériences « en nature » permettent de **découvrir la richesse de la faune et la flore**, des matériaux et de développer des compétences lors du contact avec l'environnement naturel (langage, motricité, créativité, plaisir).

➡ Respecter la nature et apprendre les bonnes pratiques environnementales dès le plus jeune âge

Les actions mises en place sur certaines de nos structures :

Eau	Tri des dechets	Alimentation	Fait maison et récup	Préservation de la bio diversité
• Récuperer l'eau de pluie et l'eau du repas • Ne pas laisser couler l'eau du robinet	• Bacs à tri pour les plus grands • Compost	• Limiter le gaspillage alimentaire • Culture au potager	• Activités de fabrication maison • Collecte et réutilisation de materiaux	• Hôtel à insectes

2.6.3. L'accueil en crèche : un lieu de prévention à la santé environnementale

- Communication et affichages
- Accompagnement à la parentalité
- Engagement des partenaires lors des activités culturels, artistiques, éducatives
- Formation des professionnels
- Choix des prestataires

Des Exemples d'actions possibles et d'autres à inventer :

JARDINIERS ET BRICOLO EN HERBE

Fleurs, plantes, plantes aromatiques… atelier de découverte de la nature à travers le jardinage et le bricolage « bio »

Les enfants pourront fabriquer des mangeoires à oiseaux en boite à œufs, fabriquer des micro-jardins dans des contenants recyclés (bouteille d'eau coupée, pot de confiture, pot de yaourt…)

Partie 3 - L’écoute de l’enfant

Les 4 moments clés d’une journée

La créativité et l’exploration au quotidien

Partenariats : être un acteur sur le territoire

3.1. Les quatre moments clés d'une journée

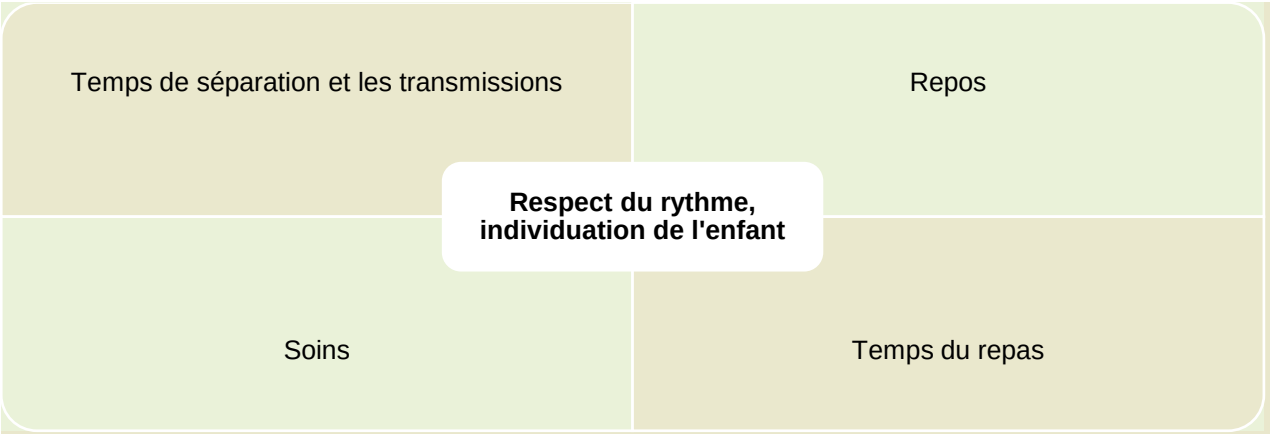

3.1.1. Les temps de séparation et les transmissions

La crèche est un lieu de vie-relais sécurisant et bienveillant pour et autour de l'enfant, entre le départ et le retour du parent. Ce temps d'accueil est ponctué par un temps de séparation et un temps de retrouvailles. Nous créons un cadre rassurant.

Les arrivées et départs peuvent se faire à tout moment de la journée dans les heures de contrat prévu par la famille. Le parent peut venir chercher son enfant quand il le souhaite. (sauf entre 12h et 14h les professionnels étant auprès de enfants pour les repas , la préparation à la sieste, et l'endormissement .)

Reconnaître le défi de la séparation pour l'enfant consiste à l'accompagner en restant à proximité et en lui parlant doucement pour le réconforter et faciliter la transition vers le jeu, et l'amener doucement vers les autres enfants du groupe en lui donnant le temps nécessaire pour s'acclimater.

Comment accompagner l'enfant ?

- Accompagner l'enfant dans la séparation par des rituels
- Collaborer avec les parents de façon sereine va augmenter le sentiment de sécurité de l'enfant.
- Une séparation est plus facilement vécue quand l'enfant perçoit que ses parents sont en confiance avec les éducateurs.

Aménager un lieu pour l'accueil

Accueillir est une démarche active qui devrait débuter par l'aménagement pour inviter à la rencontre et aux échanges : le face à face, à la bonne hauteur, en évitant les obstacles comme les portes, les murs, les meubles trop hauts qui créent de véritables barrières visuelles et questionnent enfants et parents sur ce qui peut bien se passer derrière : créer un lieu où les parents ont accès, où une place leur est faite, qui offre une ambiance apaisante par le choix stratégique du mobilier, de l'éclairage, des couleurs et des matières.

L'importance de l'invitation au jeu pour faciliter la séparation du matin

Les professionnels accompagnent les enfants dans le jeu grâce à un aménagement de la salle qui est réfléchi et organisé en invitant l'enfant à aller dans la découverte et l'expérimentation.

Les transmissions

Les transmissions sont avant tout un moment d'échange qui permet l'arrivée et la séparation de l'enfant (l'arrivée au multi-accueil et la séparation avec le parent ou inversement l'arrivée du parent et le départ du multi-accueil).

Dans les deux cas l'enfant est présent, il est important d'en prendre compte et de ne pas discuter au-dessus de sa tête. Afin de favoriser ces échanges, le matin et le soir, les transmissions se feront à l'intérieur du multi-accueil.

Les parents et les professionnels sont des partenaires pour accompagner l'enfant dans ses découvertes, ses acquisitions, ses difficultés.

Les parents sont les bienvenus, l'important est d'intégrer le multi-accueil en accompagnant son enfant, vivre un moment privilégié avec lui. Le coucher, lui donner son biberon, participer à un jeu sont autant de moments forts que l'équipe doit soutenir et encourager.

Les parents peuvent demander un rendez-vous avec la responsable de la structure s'ils en ressentent le besoin afin d'échanger en dehors de la présence de leur enfant.

Il est important de respecter les horaires d'accueil afin de permettre aux professionnels d'offrir à l'enfant et à son parent le meilleur accueil possible, d'être attentifs au règlement intérieur et aux règles de la vie en collectivité.

3.1.2. Le temps du repos

Le personnel veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme, s'il ne veut pas dormir. Nous sommes particulièrement vigilants à ce que les siestes soient adaptées en qualité, quantité, et durée en fonction des besoins individuels. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son lit, sa peluche, son doudou ou sa tétine. Nous porterons une attention particulière à l'objet transitionnel, que l'enfant apporte chaque jour avec lui. C'est un repère important, permettant de mieux gérer la séparation. Avant l'endormissement, l'équipe prépare l'enfant par un retour au calme.
Respecter le rythme de sommeil est primordial pour la santé et le développement de l'enfant, aussi, l'équipe ne réveille pas l'enfant sauf cas particulier, décidé collégialement avec la famille et/ou des intervenants extérieurs.

Les parents pourront lever leur enfant, s'ils le souhaitent. L'équipe préviendra juste le parent vis à vis des autres enfants car nous sommes avant tout responsables du bien -être des enfants.

La durée des siestes de chaque enfant est retranscrite sur le cahier de transmission.

Dimension santé du sommeil : Les conditions de sommeil sont respectées pour limiter le risque de Mort Inattendue du Nourrisson

Les lits sont aux normes des sécurité (espacement des barreaux et hauteur des barrières), la fermeté des matelas est vérifiée
Les bébés sont couchés sur le dos pour tous les moments de sommeil, en turbulette
Aucun objet n'est présent dans le lit, hormis le doudou et la tétine
La température des chambres est de 19° en moyenne, des dispositions sont prises en cas de fortes chaleur.
Les chambres sont aérées régulièrement.
Les enfants dorment dans la pénombre pour respecter le rythme circadien et pour favoriser leur surveillance
La surveillance est assurée toutes les 10 min à 20 min par les professionnelles, avec surveillance de la coloration de la peau de chaque enfant (fiche de surveillance présente dans chaque chambre)

Les conditions favorables au sommeil qui sont mises en place

Ritualiser le temps de repos
Echelonner les couchers en fonction des besoins
Créer un climat favorable à l'endormissement :
Prévoir une présence quand cela est nécessaire
Créer des repères pour l'enfant
Connaître et reconnaitre les besoins de l'enfant

3.1.3. Le temps du repas

Le repas est un moment important qui rythme la journée de l'enfant. C'est un temps convivial de plaisir, de partage et de dialogue. Se nourrir est aussi un besoin vital, indispensable à la croissance et au développement harmonieux de l'enfant

Nous veillerons à ce que l'enfant bénéficie de repas quotidiens, équilibrés et adaptés afin de permette son développement harmonieux :

- En respectant au mieux le rythme familial.
- En accompagnant l'enfant pendant le repas pour favoriser son autonomie afin que ce moment devienne un plaisir et le demeure.
- En favorisant l'apprentissage du goût et en respectant celle de l'enfant.
- En donnant une dimension éducative au repas

➡ Pour les plus petits

Les repas sont donnés à la demande et en fonction des rythmes. Lors des repas, les professionnels verbalisent au maximum les actions, le contenu du menu. C'est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel.

Par respect pour son rythme, un enfant qui dort n'est pas réveillé pour le repas ; Le biberon (lait maternel ou artificiel) est donné dans les bras du professionnel.

Le repas à la cuillère est proposé progressivement et les légumes sont introduits en priorité par les parents. Avec l'acquisition de la posture assise, ils mangeront sur une petite chaise avec tablette ou à table avec une professionnelle à ses côtés.

Afin de satisfaire ses besoins d'expérimentation nous laissons l'enfant manger les petits morceaux avec les doigts. Le passage du repas mouliné au repas en morceaux se fait progressivement selon le rythme et les capacités de chaque enfant, en dialoguant avec les parents.

L'enfant n'est en aucun cas forcé à manger.

➡ **Pour les plus grands**

Le repas reste un moment privilégié que l'enfant prend en groupe.

Les repas sont adaptés au régime alimentaire (en respect du principe de laïcité) de chacun et à son stade de développement (mouliné ou morceaux).

Les repas sont avant tout un moment convivial où l'on doit privilégier le plaisir, la découverte.

Le professionnel doit le préparer en amont en indiquant à l'enfant les différentes étapes (ne pas dire « A TABLE » alors que l'enfant est encore en plein jeu).

Favoriser les petits groupes pour favoriser la convivialité, le parent peut venir s'installer et donner à manger à son enfant.

L'important est d'amener le repas comme une nouvelle expérience. L'enfant peut aimer ou pas, regarder, observer, manger le sucré puis le salé ou inversement.

Pour favoriser cette étape il est important que l'enfant ait son repas à disposition tout en respectant l'autre, les règles et l'attente éventuelle.

Progressivement, les plus petits intégreront la table des grands en commençant par le goûter en demandant aux plus grands d'être vigilants avec le nouvel enfant qui arrive.

Le repas c'est aussi l'occasion d'installer, de débarrasser, de ranger, de nettoyer comme toute autre activité

Le « s'il te plait et le merci » seront verbalisés par l'équipe pour amener petit à petit les enfants à l'utiliser.

Aménagement de l'espace repas

- Déroulement du repas

Les professionnels sont présents à table près des enfants pour répondre aux sollicitations des enfants et leur venir en aide lorsqu'ils en font la demande.

Nous proposons à l'enfant de prendre ses couverts et son verre.

L'enfant peut manipuler la nourriture avec ses doigts. En grandissant nous encourageons l'enfant à manger seul avec ses couverts et restons attentifs en proposant notre aide en cas de difficultés.

Le professionnel propose l'aliment mais accepte le refus de l'enfant. Il ne sera jamais forcé à manger s'il n'en a pas envie. Si le refus de manger devient une situation récurrente le professionnel sera en recherche de solutions et d'alternatives avec les parents.

Si l'enfant a besoin de se nettoyer le visage un gant de toilette est mis à sa disposition pour qu'il puisse le faire lui-même devant le miroir .

Atelier de brossage de dents en fin de repas

La sensibilisation à l'hygiène dentaire et au brossage des dents mérite d'être démarrée le plus tôt possible auprès des enfants. Pour tous les enfants qui en ont les capacités (se tenir debout, début de motricité fine), l'atelier brossage de dents est proposé, avec l'objectif suivant :

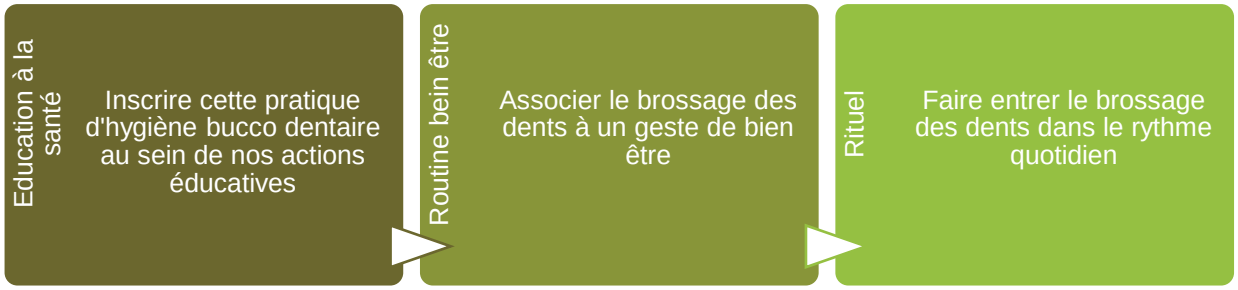

➡ **L'allaitement maternel**

Nous respectons et encourageons le choix de l'allaitement maternel en prenant le relais par le biais de biberons conditionnés par la maman et en favorisant l'allaitement sur place si maman le peut, dans un lieu à la crèche choisi en concertation avec la mère. Un espace « intime et confortable » sera proposé à chaque maman allaitante

3.1.4. Les soins

Au cours des changes, l'équipe veille toujours à encourager **l'autonomie** de l'enfant tout en favorisant son **estime de soi.** Ainsi, l'enfant est invité à se lever seul, se déshabiller et s'habiller suivant ses capacités. L'adulte est toujours présent pour accompagner les enfants, les aider si nécessaire afin qu'ils ne soient pas en difficulté. De nombreux outils sont disponibles pour accompagner les enfants dans leur autonomie : escaliers, caisses à hauteur des enfants…

Une observation fine des enfants par l'équipe permet de repérer l'évolution de leurs capacités et de s'y adapter.

Chez les grands, l'acquisition de la propreté est une étape clé de son développement. Pour les accompagner, nous leur proposons le pot ou les toilettes à chaque change. Ils peuvent aussi y accéder sur demande dans la journée.

L'équipe éducative ne sera pas à l'initiative de l'acquisition de la propreté mais poursuivra une démarche commencée à la maison. Ainsi, la communication entre famille et équipe est essentielle afin de connaitre les évolutions de l'enfant à la maison et à la crèche.

Pour le confort des enfants, les familles veilleront à toujours prévoir des tenues de rechange..

Pour l'équipe, il est fondamental de toujours être dans le respect du corps et de l'intimité de l'enfant. Ainsi, chaque soin sera verbalisé et expliqué aux enfants.

L'accord et la participation de l'enfant sont toujours recherchés. L'enfant doit rester acteur de son soin, y participer selon ses capacités et ne jamais le subir.

Nos équipes accompagnent l'enfant pendant ce temps de soins en prenant en compte l'habillage, le déshabillage, le soin avec la notion de propreté. L'objectif est d'accompagner l'enfant en prenant en compte ses mouvements naturels.

L'enfant grandit et gagne en autonomie. Dans les trois premières années de vie, il développe ses capacités motrices et sa personnalité. Notre rôle est de l'accompagner dans la construction de son identité en favorisant, sur les temps de la vie quotidienne, sa prise de responsabilité. Cet accompagnement favorise la valorisation de l'enfant et nourrit sa confiance en lui et son estime de lui-même.

3.1.5. Le rôle du référent santé chez Léo Lagrange

La Loi ASAP et ses retombées juridiques nous ont amené à revoir dès 2021 les missions du référent santé en multi-accueil. Voici le rôle actuel du référent santé dans nos établissements.

Dès 2022 avec la Loi ASAP : La fonction de référent Santé & Accueil inclusif sera confiée à :

• « 1° Un médecin possédant une spécialisation, une qualification ou une expérience en matière de santé du jeune enfant ;

• « 2° Une personne titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice ;

• « 3° Une personne titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier disposant d'un diplôme universitaire en matière de santé du jeune enfant ou d'une expérience minimale de trois ans à titre principal auprès de jeunes enfants comme infirmier. Les modalités de calcul de ces trois années d'expérience sont fixées par arrêté du ministre chargé de la famille.

Ses missions :

1. **Informer, sensibiliser et conseiller** la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique,
2. **Présenter et expliquer** aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les **protocoles** prévus au II de l'article R. 2324-30,
3. Apporter son concours pour la mise en œuvre des **mesures nécessaires** à la bonne adaptation, au bien-être, au **bon développement** des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service,
4. **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des **enfants en situation de handicap**, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
5. Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un **projet d'accueil individualisé** élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille,
6. Assurer des **actions d'éducation et de promotion de la santé** auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions,
7. **Contribuer,** dans le cadre du **dispositif départemental** de traitement des **informations préoccupantes** mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec le référent technique de la micro-crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, au **repérage des enfants en danger** ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations,
8. **Contribuer,** en concertation avec le référent technique de la micro-crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, à l'établissement **des protocoles** annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R. 2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe,

9. Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du référent technique de la micro- crèche, du responsable technique ou du directeur de l'établissement ou du service, à un **examen de l'enfant** afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale,
10. Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre- indication à l'accueil en collectivité prévu au 1o du I de l'article R. 2324-39-1.

3.2. La créativité et l'exploration au quotidien

3.2.1. Le rôle du jeu dans le développement de l'enfant

« Il ne faut jamais oublier que jouer est une thérapie en soi. Faire le nécessaire pour que les enfants soient capables de jouer, c'est une psychothérapie qui a une application immédiate et universelle ; elle comporte l'établissement d'une attitude sociale positive envers le jeu. Mais il faut admettre que le jeu est toujours à même de se muer en quelque chose d'effrayant. Et l'on peut tenir les jeux (games), avec ce qu'ils comportent d'organisé, comme une tentative de tenir à distance l'aspect effrayant du jeu (playing) ».

D.W.Winnicott (pédiatre)

Le jeu va se diversifier au fil des jours et de la croissance de l'enfant. Il explore, expérimente, manipule, construit et déconstruit, cherche, propose, demande….

Tout peut être support de jeu : la petite cuillère, la bassine, le carton, les brindilles, la fourmi qui court, les feuilles, la flaque d'eau, tout est source de découvertes et de plaisir.

Le multi accueil est un véritable lieu de vie et d'expérimentation. Nous accordons une place primordiale aux jeux, l'activité première, multidimensionnelle et sensorimotrice des tous petits. Notre conception des pratiques ludiques, loin de l'occupationnel, concoure à la qualité de l'accueil.

L'aménagement de l'espace de jeu fait l'objet d'une réflexion de l'équipe afin qu'il soit adapté et qu'il réponde aux besoins des enfants. C'est en partie de lui que va dépendre l'ambiance conviviale entre enfants et la sérénité de la journée. La salle de vie est investie et déclinée en petits coins de jeux.

Ainsi, plusieurs types de jeux sont proposés quotidiennement aux enfants : des jeux de manipulation fine tels que des puzzles, des jeux de construction, des jeux « symboliques » qui permettent à l'enfant de s'exprimer et de construire son identité en jouant à faire semblant.

Des coins où il peut être au calme et d'autres où il peut exercer sa motricité.

Tous les jours, l'enfant retrouve les mêmes jeux à la même place dans la salle de vie. Ainsi, cela crée des repères rassurants pour passer la journée à la crèche.

L'équipe remet dès que nécessaire l'espace en place afin que le jeu reste dynamique. Une observation fine de l'équipe permet de repérer les besoins et d'adapter les jeux proposés si nécessaire. Les adultes sont présents auprès des enfants sans pour autant intervenir dans leur jeu.

Nous pensons que l'enfant doit développer son imaginaire et faire ses propres expériences de socialisation dans le jeu et dans la rencontre avec l'autre. L'équipe observe les enfants avec bienveillance, est présente pour répondre à leurs sollicitations et est toujours prête à intervenir en cas de besoin.

3.2.2. Les différentes formes de jeux

Jeux libres

- Seul ou à plusieurs
- Créativité, imagination, socialisation
- Jeux symboliques
- Imitation des adultes
- Communication verbale

Activités dirigées

- En groupes
- Manipulation pâte à modeler, sable, jeux éducatifs, puzzle, peinture...
- Respect règles et consignes
- De courte durée car elles demandent de l'attention

Psychomotricité

- Eveil corporel
- Explorations, stimulations
- Découverte du corps dans l'espace
- Construction de l'identité
- Prise de conscience de soi
- Confiance en soi

Nous proposons de ritualiser certains temps comme le retour au calme après une animation dynamique où l'équipe éducative peut proposer de lire une histoire, de chanter une comptine. (Temps calmes)

Laisse moi faire seul

- **Eveil culturel et artistique**
- **Les sens en émoi/Snoezelen**

La créativité par les enfants

- **Jouer dehors**

3.2.3. Développement des sens et approche Snoezelen

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».

L'enfant est pensé comme un être sensoriel, émotionnel et relationnel. C'est à partir de ses sens qu'il découvre et comprend le monde qui l'entoure. Les stimulations sensorielles qu'il reçoit lui procure des sensations source de plaisir ou déplaisir et d'un panel d'émotions associées variées !

Différents objets sont présents dans les sections et permettent aux enfants une stimulation des 5 sens : la musique, les tissus, les matières, les livres, les activités cuisine… autant d'outils qui permettent aux enfants de se découvrir, de développer la construction de leur image et schéma corporel.

Nous envisageons la création et la construction d'un espace dédié au développement des sens.

Cet outil médiateur est centré autour de la construction d'une sécurité psychocorporelle, dans un cadre contenant et une relation individualisée.

Le concept s'articule autour de trois dimensions :

- Des propositions d'expériences adaptées autour des différentes modalités sensorielles, visuelles, sonores, tactiles.
- Le respect de la personne et de ses rythmes en lui permettant d'être actrice dans une présence empathique et attentive de la part des adultes.
- La proposition d'expériences autour du relâchement et de la réduction des tensions autorisant un mieux-être potentiel.

Les résultats des expériences mises en place dans les structures d'accueil, indiquent une diminution sensible des comportements difficiles dans les temps suivant les séances.

Il s'agit dès lors de trouver le juste équilibre **entre stimulation et relaxation**, dans une **relation respectueuse de chacun.**

NOUS PROPOSONS L'AMENAGEMENT D'ESPACE SNOEZELEN DANS CHAQUE STRUCTURE QUI LE SOUHAITE :

- Proposer un environnement propice au développement global de l'enfant et de répondre au mode de développement sensori-moteur initial de l'enfant ;
- Encourager l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants en respectant leurs besoins, leurs rythmes et leurs envies ;
- Favoriser la relation entre l'adulte et l'enfant, et d'établir des liens d'attachement nécessaires pour grandir ;
- Offrir un espace-temps de bien être pour les enfants, les familles et les professionnels ;
- Proposer un environnement propice au développement global et à l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants en respectant leurs besoins, leurs rythmes et leurs besoins.

3.2.4. Les espaces de je(u) de Léo

Une recherche action sur les espaces FM2J

Les objectifs :

- Modélisation et évaluation du cadre ludique dans nos lieux d'accueils
- Formation de l'ensemble de nos professionnels
- Création d'un outil repère pour tous les professionnels sur le jeu.

La Mise en place :

- **De 2020 - 2021** : Expérimentation et mise en œuvre sur 6 crèches pilotes sur la région Centre-Est : avec des phases d'observation, de formation, d'évaluation et par une phase de test des outils.
- En 2022 l'équipe de pomme de reinette a participé à la formation de FM2J sur « l'importance de l'enfant et le jeu par l'aménagement de l'espace »

Les espaces de je(u) de Léo : de quoi s'agit-il ?

Ce projet de recherche-action est né de la rencontre entre 2 institutions, Léo Lagrange et FM2J, désireux de modéliser et d'évaluer un cadre ludique spécifique aux établissements d'accueil de la petite enfance.

Recherche Action FM2J

Léo Lagrange souhaite modéliser et évaluer un cadre ludique pour ses crèches

La population ciblée d'enfants âgés de 2 mois à 4 ans fréquentant régulièrement un EAJE Léo Lagrange

Cette recherche est expérimentée auprès d'enfants âgés de 2 mois à 4 ans fréquentant un EAJE Léo Lagrange de la région Centre Est. (critères d'inclusion)

Le jeu en tant qu'activité dominante des jeunes enfants et outil privilégié des professionnels, se présente comme un concept autour duquel pourrait se construire l'identité des EAJE et l'harmonie

FM2J, centre national de Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet

Les intérêts du jeu chez le jeune enfant

Culturel / Social / Educatif / Thérapeutique

Penser le jeu comme **objet culturel, support éducatif, thérapeutique et vecteur social**

Des critères de sélection de jeux

Contribuer à l'épanouissement de tous les individus à travers le jeu en favorisant un espace d'autonomie, de créativité et de liberté

Des règles d'aménagement des espaces

Le rôle du professionnel auprès de l'enfant

3.2.5. Eveil culturel et artistique : susciter la curiosité chez l'enfant

Léo Lagrange revendique **« la culture par tous, pour tous et en tous lieux ».**
La Fédération Léo Lagrange considère **l'accès à l'art et à la culture** comme un droit fondamental qui participe à la formation citoyenne et à la fabrication de l'esprit critique et ce, dès le plus jeune âge.
Les multi-accueils constituent le plus souvent un levier efficace d'incitation à l'éveil culturel pour les parents des tous petits. C'est au travers d'actions proposées dans les structures et les sorties au spectacles jeune public que les familles identifient l'intérêt et l'impact de cet éveil culturel. Souvent, les familles n'ont jamais assisté à un spectacle avec leur enfant.
Nous avons créé une **Commission Culture** au sein de la Fédération qui porte une réflexion sur l'intérêt de la culture pour le jeune enfant. Nous nous inspirons de nombreuses recherches, y compris du **Rapport de Sophie Marinopoulos, Psychologue** et Psychanalyste intitulé : Mission **Culture Petite Enfance et Parentalité,** janvier 2019. Elle apporte des **préconisations** à différents niveaux aussi bien pour les touts-petits, les parents que les professionnels. Certaines ont retenu notre attention :

« La mission préconise d'inscrire les artistes comme des partenaires des professionnels de la petite enfance, participant au développement global de l'enfant dans sa dynamique relationnelle »

« La mission préconise de soutenir les artistes dans leurs créations, qui nourrissent le tissu narratif indispensable à la construction de l'identité du tout-petit. La narrativité est l'essence même de la vie. Les artistes répondent à la quête de l'enfant, qui cherche à comprendre le monde qui l'entoure et à y trouver sa place de sujet ».

➡ Les actions à envisager autour de l'éveil artistique :

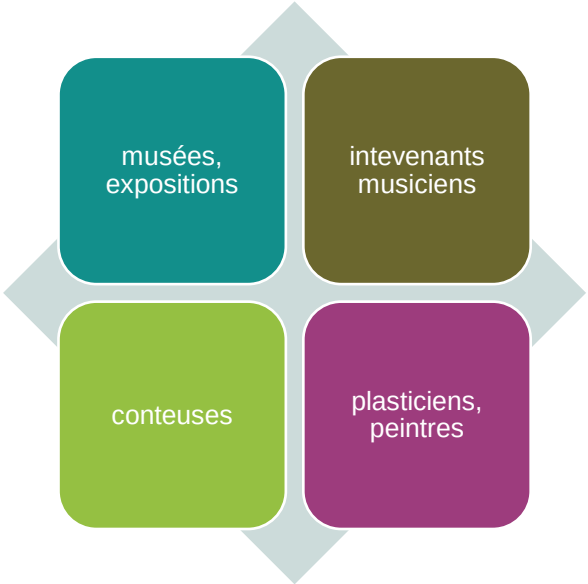

La crèche se situe sur un territoire où il y a des ressources en termes de culture et nous saurons solliciter les structures, les associations et les artistes.

➡ Quelques outils petite enfance disponibles chez Léo Lagrange

Un projet original pour l'éveil culturel : l'installation d'un WIGAM

La Fédération Léo Lagrange a fait l'acquisition de wigwams qui circulent de crèche en crèche sur le territoire national.

Le Wigwam représente un écrin rond, doux naturel, chargé de coutumes et d'histoires. Cet endroit intime et de proximité à la fois, crée une convivialité qui favorise l'échange entre les enfants (le public), les professionnels les familles et les artistes.

- **Intérêts**
  - Un nouveau lieu sur le quartier éphémère innovant et attrayant,
  - Un lieu que l'on choisira : destiné à la culture et à l'éveil culturel,
  - Un lieu de rencontres de différents publics,

Les petits sons de Léo

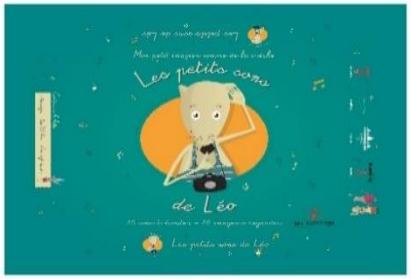

« Les petits sons de Léo », un imagier sonore pour découvrir l'univers sonore de la crèche.

Ce jeu permet de développer l'écoute, la concentration, le sens de l'observation et la verbalisation de manière ludique, des jeunes enfants.

Nous proposons 26 thèmes liés à la vie quotidienne à la crèche : sonnette, comptine, repas, piscine à balles, rire…

Ce jeu peut donc être emprunté pour une utilisation familiale à la maison. Les enfants pourront donc revire, exprimer la journée à la crèche.

Contenu du jeu : 26 IMAGES ; 1 CDROM ; 1 CARTE NOTICE

LES IMAGES : LES EMOTIONS

Elles permettent à l'enfant d'identifier ses émotions, accompagné bien-entendu d'un adulte.

L'ARTOTHEQUE LEO LAGRANGE

Nous avons constitué un fonds d'œuvre d'art disponible pour les structures qui peuvent les emprunter et les exposer : peintures, sculptures, photos…. L'objectif est de faire circuler les œuvres dans toute la France et de les faire vivre.

Léo Lagrange Artothèque – Léo Lagrange Artothèque (leolagrange-artotheque.org)

3.3. Partenariats : être un acteur majeur sur le territoire

➡ **Partenariats culturels et sportifs sur Chatuzange-le-Goubet et les alentours**

Ecoles de musique, danse, arts

RPE, assistants maternels, crèches

CAMSP, CMP, professionnels libéraux

Ecole maternelle de la commune, Accueil Loisirs

Collectivités locales :

Mairie, CCAS, CAF, PMI, MSA

Médiathèque, bibliothèque, ludothèque

Sans oublier des Partenariats avec les associations sportives et culturelles locales de Chatuzange-le-Goubet et ses alentours.

Le tissu associatif local est riche et nous permettra de créer différents ateliers réguliers ou ponctuels pour les enfants : yoga, musique, …. Voici quelques pistes possibles :

- → **Les associations de musique :** éveil musical aux enfants avec un professeur de musique
- → **Les accueils de loisirs**
- → **Les Associations socio-culturelles et sportives locales** selon les projets de l'équipe : danse, yoga, arts plastiques, gym …
- → **La ferme pédagogique locale :** pédagogie autour de l'approche des animaux

Nous budgétisons une enveloppe pour un intervenant et les sorties.

Nous explorons les pistes de partenariats possibles sur le territoire et ferons les choix les plus pertinents selon les enfants accueillis et les objectifs de l'équipe.

➡ Autres partenariats

- La Bibliothèque Communale de Trangé : pour des temps lecture
- L'action passerelle en lien avec le relais du bocage
- les centres de loisirs : créer des liens pour les enfants qui vont être scolarisés en prévoyant des temps d'échanges avec l'équipe du périscolaire, une visite des lieux qui sont tout proches. Et favoriser une meilleure connaissance du fonctionnement du centre de loisirs aussi bien pour les jeunes enfants que leurs parents. ???? QUE FAIT-on
- Les commerçants des communes du sivom : permettre aux enfants d'aller acheter les ingrédients dont ils ont besoin pour confectionner des plats sucrés ou salés.

→ **La Nature : jardin sensoriel et pédagogique**

Les études en neurosciences cognitives ont largement montré les bénéfices de la proximité avec la Nature sur le développement de l'enfant. Le multi-accueil « pomme de reinette » possède un bel espace extérieur: nous avons investi cette espace avec les enfants en créant des ateliers jardinage (fleurs, potager, bac à sensation….).

Beaucoup d'idées sont à mettre en œuvre afin d'investir le jardin et de permettre aux enfants d'être dehors régulièrement et d'apprendre sur la nature. (préau, aménagement de l'espace avec des matériaux liés à la nature….)

Les objectifs : Explorer, jouer, vivre dehors

L'idée est de profiter des éléments naturels,

- Ecouter la nature (chants d'oiseaux)
- Observer la faune et la flore au quotidien en fonction des saisons
- Savoir prendre le temps se poser dans un endroit qui aspire à la quiétude

A chaque saison, on observe les arbres changés l'arrivée ou le départ d'insectes

Mais aussi et tout simplement :

- Lecture en extérieur
- Jeux moteurs
- Dessiner pour les plus grands
- Chanter

Les moyens : Investir dans du matériel

Au-delà des vêtements, le projet global nécessite quelques investissements à anticiper dans le budget du milti-accaueil.

Etant donné, les activités en extérieur et l'exploration de l'environnement, nous aurons besoin de :

- Loupe microscope
- Livres sur faune et flore, biodiversité, et dvd documentaires

Nous budgétisons une enveloppe pour ce Projet Nature.

➡ Les relations avec les autres structures petite enfance

Les structures petite enfance gérées par Léo Lagrange dans la Drôme.

Les structures petite enfance présentes aux alentours pour insuffler une dynamique Petite enfance locale.

Les autres partenaires locaux à associer.

➡ Les relations avec les partenaires institutionnels

La Caf 72 / la PMI / les autres partenaires.

Partie 4 - Le lien aux familles

Des familles impliquées et associées à la vie du multi-accueil

Accompagnement à la parentalité : écoute, soutien, continuité

Introduction – Nos engagements auprès des parents

- Être disponible pour les accueillir dès leur arrivée au sein de l'établissement.
- Expliquer le fonctionnement de la structure, les rassurer, les accompagner lors de la période d'adaptation.
- Créer un climat de confiance entre les parents et les professionnelles auxquelles ils vont confier leurs enfants.
- Instaurer un dialogue et une écoute sans jugement de valeur et dans le respect.
- Mettre en place des outils favorisant la transmission d'informations (cahier, tableau...).
- Aménager la structure de façon à la rendre accueillante et conviviale.
- Savoir écouter la demande des parents par rapport à leur enfant en incluant la vie en collectivité
- Sécuriser la famille, être attentif au respect des habitudes culturelles, sociales, économiques de l'enfant et de sa famille.
- Respecter les rituels de séparation (bisous, câlins, doudou…).
- Favoriser les dynamiques familiales par un accompagnement adapté.

4.1. Des familles impliquées et associées à la vie du multi-accueil

Le lien de confiance se construit au travers des différents temps de rencontre qui sont proposés aux familles, en dehors des temps d'accueil du matin et du soir.

4.1.1. Le premier accueil

Le premier accueil est un temps fondamental et **détermine la relation future entre les parents, l'enfant et l'équipe**. La collaboration entre parents et professionnels nécessite une intense communication ; cette première étape est donc fondamentale. Accueillir un enfant, c'est aussi prendre en compte son histoire.

De ce fait, l'équipe reconnaît la place première qu'occupe la famille auprès de l'enfant, tant au niveau éducatif, culturel, que social.

C'est le responsable qui reçoit sur **rendez-vous les parents**. Elle fait avec eux une visite de la structure, présente le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement.

Ce temps permet de répondre aux questions des parents, de les rassurer et de constituer un dossier d'inscription.

La directrice aura pour rôle d'accueillir et d'informer les parents.

La famille est reçue par la directrice de la structure après l'attribution de la place :

- **1er rendez-vous :**

Lors d'un réunion d'information qui perlet aux nouvelles familles de se rencontrer au sein du multi-accueil (échanges entre la directrice et les familles) . Discussion sur le projet d'établissement les attentes des familles, leurs craintes éventuelles…

Visite de la structure et café à la fin de ce temps pour permettre l'échange

- **2ème rendez-vous :**

Remise du dossier administratif, présentation du projet pédagogique, visite de la structure et rencontre de l'équipe qui accompagnera l'enfant et sa famille. Cette première rencontre est aussi, un moment d'échanges entre les professionnels et les familles. Un suivi d'adaptation est étable entre la famille et la directrice

N.B : Une visite médicale avec le médecin référent est obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois, les enfants porteurs de handicap ou atteint d'une maladie chronique.

4.1.2. La période d'adaptation : une phase nécessaire pour une intégration réussie de l'enfant

La période d'adaptation	Faciliter la séparation de l'enfant et de ses parents, en leur permettant d'intégrer progressivement le multi - accueil
	Observer la relation mère enfant
	Trouver de nouveaux repères et accepter le changement
	Etablir une relation de confiance avec l'équipe
	Recueillir des informations au sujet de l'enfant : ses habitudes, mieux le connaître

La durée est variable et est en fonction des besoins singuliers de chaque famille. Elle est progressive et c'est un point de passage primordial pour un accueil sécurisant et de qualité.

L'équipe est présente en soutien à tout moment lors de de cette nouvelle étape. Les parents peuvent appeler quand ils le souhaitent pour se rassurer ou venir chercher leur enfant plus tôt s'ils en ressentent le besoin .

4.1.3. Des temps de rencontres réguliers

Visite des locaux, présentation de l'équipe, remise livret d'accueil, échanges

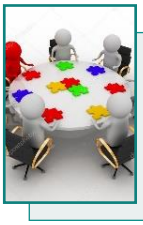

petits ateliers créatifs prents/enfants

Temps festifs, journées portes ouvertes, soirée débat, réunion de rentrée...

Les objectifs de ces temps de rencontre :

- Consolider les liens familiaux.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative.
- Aménager des temps d'animation et proposer des espaces de parole où les familles pourront s'exprimer et échanger sur leurs expériences parentales.
- Aider les parents à s'inscrire dans les réseaux d'écoute afin de consolider les liens parents-enfants.
- Informer et orienter les parents.

4.2. Accompagnement à la parentalité

Nos structures Petite enfance participent, de fait, au travers des objectifs qu'elles poursuivent, à soutenir les parents : Écoute, accompagnement, soutien, diffusion de l'information, accompagnement, soirée débats… et contribuent à aider les parents dans leurs fonctions.

Au travers de cette volonté de renforcer nos actions de soutien à la parentalité, nous reconnaissons la place des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants.

Nous veillerons à lutter contre l'isolement de certains adultes dans leur fonction parentale, à offrir des espaces de construction et de cohérence entre tous les adultes exerçant cette parentalité, mais aussi un terrain d'échange de compétences entre parents.

Nos objectifs

- Permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales ;
- Jouer un rôle de prévention sociale ;
- Reconnaître les capacités parentales et favoriser l'ouverture et l'écoute aux parents en respectant les spécificités familiales.

Le cadre éthique de nos actions

- La reconnaissance de l'enfant en tant que personne,
- Le respect de la différence, l'ouverture à tous.
- L'importance de la cohérence éducative autour de l'enfant,
- La reconnaissance des parents comme premiers éducateurs de leur enfant,

Une attention et une écoute spécifique des parents et de la fratrie

Le regard des professionnel·le·s sur les familles n'est pas sans conséquence sur le sentiment d'exclusion que peuvent ressentir certaines d'entre elles (souvent les familles les plus précarisées). Reconnaître les situations de précarité des familles dans une approche positive et engager des interactions de qualité (dialogue, respect, ouverture, collaboration, apprentissage mutuel, etc.) constituent des éléments essentiels pour construire un lien de confiance entre les professionnels et les parents.

Un élément déterminant à ne pas négliger : la formation des professionnels

Au-delà de la technique et des savoirs, nous nous engageons à accompagner nos professionnels pour qu'ils développent des compétences spécifiques pour soutenir les parents et les accompagner dans leur diversité : Des compétences réflexives, d'analyse, de recherche ainsi que relationnelles et organisationnelles.

Chaque professionnel pourra accueillir, accompagner et soutenir les parents afin de leur permettre de développer leurs capacités et leur confiance en eux.

Quelles actions ?

- La mise en place d'un programme d'ateliers thématiques gratuits destinés aux parents.

Conférence, débat	Ateliers parents enfants
Accompagner les parents et soutenir les démarches éducatives	Eveil musical, Arts plastiques : proposer un espace d'échanges aux parents entre eux et avec l'équipe
Aborder des thèmatiques telles que : Place des parents et grands-parents et des enfants. Alimentation et allergies chez les petits	Renforcer la fonction parentale
Faire intervenir des spécialistes : psychologues, pédiatres	Aborder certaines problèmatiques : nutrition, sommeil...

4.2.1. Des actions de soutien à la parentalité

Les structures Petite Enfance participent, de fait, au travers des objectifs qu'elles poursuivent**, à soutenir les parents** : Écoute, accompagnement, soutien, diffusion de l'information, accompagnement, soirée débats… et contribuent à aider les parents dans leurs fonctions. Nous vous proposons de consolider cet objectif en l'inscrivant comme une mission spécifique pour vos équipements.

Au travers de cette volonté de renforcer nos actions de soutien à la parentalité, nous reconnaissons la place des parents **en tant que premiers éducateurs de leurs enfants**.

Nous veillerons à **lutter contre l'isolement** de certains adultes dans leur fonction parentale, à offrir des espaces de construction et de *cohérence* entre tous les adultes exerçant cette parentalité, mais aussi un terrain *d'échange de compétences* entre parents.

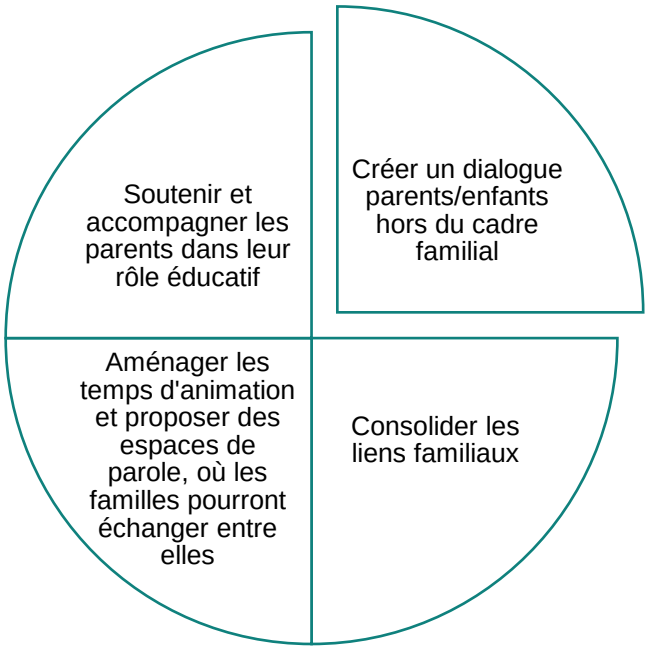

4.2.2. Une continuité du lien avec les familles

Notre démarche **n'est pas de multiplier les actions**, mais bien de densifier le projet pédagogique du service Petite Enfance délégué. Ces animations participeront à la dynamique du territoire.

CENTRE EST

leo lagrange

FEDERATION

www.leolagrange.org

www.nous-demain.fr